

Le conseil municipal de BAM s'est réuni le 25 juin 2019 à 18h00 en Mairie de BROYE.

Etaient présents : GANDRÉ Gérard ; VUILLEMOT Geneviève ; MUZARD Régis ; SCHATT Alain ; MOUCHOT Gaëlle ; DEBAIN Olivier ; ROUX Valérie ; CERCLEY Jean-François ; CERCLEY Daniel ;

Etaient absent excusés : VOILLARD Daniel (pouvoir à Mr CERCLEY Jean-François).

Mme Vuillemot Geneviève a été nommée secrétaire.

1/ Création de poste d'adjoint administratif et recrutement d'assistante comptable :

Considérant la nécessité de créer un poste d'adjoint administratif principal 2^{ème} classe catégorie C, afin d'assurer les missions d'assistant comptable, le conseil municipal décide à l'unanimité la création, à compter du 25 juin 2019, d'un poste d'adjoint à temps non complet à hauteur de 12 heures hebdomadaire et accepte à l'unanimité le recrutement de Mme Lauvergeon Corinne sur ce poste.

2/ Stage en alternance BAC pro (aménagement paysagers) :

Dans le cadre d'une formation Bac pro aménagements paysagers, Mr Louhan Bruneau demande à la commune de l'accueillir pour une période de stage pour l'année 2019/2020, d'environ 16 semaines. Le conseil municipal accepte, à 1 voix contre (Mr Debain Olivier) et 9 voix pour, Mr Louhan Bruneau au sein de l'équipe des employés communaux, avec un essai de 3 mois avec une rémunération mensuelle de 410.70 € la 1^{ère} année.

3/ Questions diverses :

a- Stage Mr Corentin Modot :

Le conseil municipal décide à 1 voix contre (Mr Olivier Debain) et 9 voix pour, de rémunérer Mr Corentin Modot, d'un montant de 400 €, pour son stage effectué depuis le 13 mai jusqu'au 05 juillet 2019 auprès des employés communaux.

b- ONF :

Mr le Maire expose la proposition de vente de bois de gré à gré par soumission par l'ONF, l'estimation s'élève à 112 400 €.

c- Subvention voirie :

Mr le Maire annonce que la Commission permanente du Conseil Départemental, au cours de sa séance du 17 juin 2019, a ratifié sa proposition de répartition de l'aide départementale pour les travaux sur notre voirie communale et prévoit pour notre collectivité, une subvention de 5 459,00 €.

d- Logement Aubigny :

Le conseil municipal, après avoir consulté les dossiers de demande de location, a retenu celui de Mr Mongin Dominique en tant que locataire du logement d'Aubigny pour un loyer de 370 € sans les charges.

La séance est levée à 19h30

Le Maire,
GANDRE Gérard